



Présents : Mmes Béatrice AUBRY - Marie-Noëlle BALLARE - Marie-Laure FRIEZ - Séverine HENRY
MM. Frédéric BLANC - Alex THOMAS

Absents avant donné procuration : Mme Bénédicte PIGUET à Mme Séverine HENRY - M. Frédéric COLLAS à M. Frédéric BLANC - M. Denis WEISS à M. Alex THOMAS

Absents excusés : Mme Hélène MARTIN - M. Mohamed KADOURI

Secrétaire de séance : Mme Marie-Noëlle BALLARE

Approbation de la dernière réunion du Conseil Municipal du 30 mai 2022.

La lecture du compte rendu de la réunion du 30 mai 2022 n'appelle aucune remarque, il est adopté à l'unanimité par les membres présents du Conseil Municipal.

Classement de parcelles dans le domaine public de la voirie communale VU

Madame le Maire propose de classer les parcelles communales suivantes dans le domaine public de la voirie communale :

- Place du Verger Roulot, parcelle AA 114, d'une contenance de 383 m²
- Chemin d'exploitation n° 4, parcelle ZA 84, d'une contenance de 770 m² et d'une longueur de 145 m.

Conformément à l'article L. 141-3 du Code de la Voirie Routière, le classement dans le domaine public peut être prononcé sans enquête publique préalable lorsqu'il n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **PRONONCE** le classement dans le domaine public de la voirie communale des parcelles communales AA 114 et ZB 84.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à l'effectivité dudit classement.

Création d'une liaison piétonne entre la Place du Village, le bois de la Bouloye : plan de financement et validation de devis

Madame le Maire présente les devis reçus dans le cadre du projet de création d'une liaison piétonne entre la Place du Village et le bois de la Bouloye ainsi que les critères de sélections établis par le bureau d'étude PECHIN.

Candidat	Critère Prix			Note globale	Classement
	Montant de base (HT)	Note /20	Note 100 %		
ROGER MARTIN	30 248.90 €	19.82	19.82	19.82	2
COLAS	31 556.50 €	19.00	19.00	19.00	3
EUROVIA	29 972.00 €	20.00	20.00	20.00	1

Madame le Maire propose de retenir la proposition de l'entreprise EUROVIA et d'établir le nouveau plan de financement prévisionnel comme suit :

Montant des travaux HT :

29 972 € (Eurovia) + 2 080 € (bureau étude) = 32 052 €

Financements publics concernés	Montant de la dépense éligible à financer par des fonds publics	Pourcentage	Montant de l'aide
GRAND BELFORT	32 052.00 €	31,20%	10 000,00 €
Subvention de l'état /D.E.T.R	32 052.00 €	21,84%	7 000,00 €
Autofinancement	32 052.00 €	46,96 %	15 052,00 €

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** le devis de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 29 972 € HT (35 966,40 € TTC).
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel tel que présenté.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents relatifs à ce projet.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022.

Soumission de parcelles au régime forestier

Monsieur Frédéric BLANC, 1^{er} Adjoint, demande au Conseil Municipal de soumettre au régime forestier ONF les parcelles suivantes :

- Parcelle A 1 d'une superficie de 8 816 m²
- Parcelle A 2 d'une superficie de 5 782 m²

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Frédéric BLANC, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** de soumettre au régime forestier ONF les parcelles précitées.

Questions et Informations diverses

Demande de subventions

Pas de demande

Demandes d'Urbanisme

Dépôt d'une déclaration préalable pour une clôture au 16 rue de Dorans.

Accord de la déclaration préalable pour la pose d'une dalle de piscine au 9 rue de Dorans.

Dépôt d'un permis de construire pour la création d'un garage et d'une extension au 4 bis rue de la Bouloie.

Grêle du 26 juin – Impacts biens de la Commune

Le véhicule de la Commune, l'avancée à la salle des fêtes ainsi que le toit du hangar en bois du Musée agricole ont subi des impacts de grêle. Il est à noter que le toit du bâtiment du Musée est en fibrociment.

Devis /factures

Le devis de AZ Publicité pour le marquage « Salle des 3 fontaines »: 645 € HT, 774 TTC a été validé.

Devis /factures

Le devis de AZ Publicité pour le marquage « Salle des 3 fontaines »: 645 € HT, 774 TTC a été validé.
Le devis de Signaux Girod pour le marquage de la voirie : 1 542,30 € HT, 1 850,76 € TTC a été validé

Les factures suivantes ont été réglées :

- Personnalisation du véhicule de la Mairie par AZ Publicité : 135 € HT, 162 € TTC
- Installation d'une attache remorque par garage Vizinet : 357,37 € HT, 428,84 € TTC

RN 19 - 2x2 voies

Un registre est à disposition des habitants de la Commune aux horaires d'ouverture de la Mairie du 18 au 31 juillet 2022 concernant le dossier de mise à 2x2 voies de la RN19. Une réunion publique de concertation est organisée à la salle polyvalente de Brevilliers le 21 juillet à 18h30 pour les Communes concernées.

Eclairage public

Les lampes de l'éclairage public ont été remplacés par des leds.

L'entreprise Baumgartner et la Municipalité feront le tour du village mardi 19 juillet à 21h45, afin de vérifier la bonne installation des lampes.

RPI Dorans/Botans/Bermont/Sevenans

La Directrice du périscolaire ayant demandé sa mise en disponibilité, le recrutement pour son remplacement est en cours pour la rentrée scolaire.

Lion 2022

La première réunion a eu lieu le mardi 12 juillet 2022 à 18h00 à la mairie de Châtenois les Forges, afin d'aborder l'organisation des courses prévues le dimanche 25 septembre dans le sens Montbéliard Belfort. Les organisateurs demandent de prévenir les commerces de la Commune que la route sera fermée à la circulation.

Réunion SGII

Une réunion pour le syndicat de gestion des bâtiments intercommunaux est prévue vendredi 22 juillet, notamment pour revoir les statuts du syndicat et créer une convention de partenariat.

Remplacement des tables de la Salle des Fêtes

Les nouvelles tables de la Salle des Fêtes ont été livrées. Les anciennes tables sont gardées dans le garage pour une utilisation lors de manifestation.

Enedis – Enfouissement des mats de moyenne tension

Enedis va procéder en 2023 à l'enfouissement des réseaux de moyenne tension. La Municipalité étudie la possibilité de coordonner l'enfouissement des réseaux de la Commune si les finances le permettent.

La séance est levée à 21h30
Fait à BOTANS, le 26 juillet 2022

Madame le Maire,
Marie-Laure FRIEZ



La secrétaire de séance,
Marie-Noëlle BALLARE



